Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Et si, depuis notre dernier appel, il nous a été donné d'assister à une suite de manifestations en faveur des œuvres de paix, c'est que nous avons avancé une série d'arguments irréfutables; que nous les avons soumis à des juges compétents; c'est que, prenant la parole au nom du corps médical, et avec l'appui des savants qui composent notre Comité d'honneur et qui représentent l'élite de notre profession, nous avons commencé la série des protestations *corporatives*, dont les manifestations seront les *seules efficaces*.

Les chefs d'Etat, comme les ministres responsables, se rendent compte aujourd'hui que la guerre n'est plus chose facile à déclarer et que l'humanité entière, consciente de ses devoirs, se solidarise dans ses droits.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

C'est à l'Aula de l'Académie de Neuchâtel que s'est tenue, le 18 juin, l'Assemblée des Délégués de la Croix-Rouge Suisse, sous la présidence de M. le colonel Neiss, vice-président, M. le colonel Haggenmacher ayant dû renoncer à assister à l'Assemblée pour cause de maladie.

87 Délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal ayant été adopté, M. le colonel Neiss annonce que pour cause de santé le président actuel a dû renoncer à ses fonctions, au grand regret de tous les membres du Comité central.

L'Assemblée rend enfin un dernier témoignage de respect à la mémoire du regretté colonel Isler.

Les compte-rendu et projet de budget sont adoptés.

La votation pour les deux sections vérificatrices des comptes et la nomination de onze membres du Comité central donne les résultats suivants :

Vérification : St-Gall, Neuchâtel.

Président central : M. de Steiger, Berne.

Membres Dr Neiss.
Colonel Jean de Montmollin.
Dr Schenker.
Pasteur Wernly.
Dr Aepli.
E. Zimmermann.
C. Pestalozzi.
G. Muller.
Pasteur Diem-Hirzel.
Dr Fred. Stocker.

Les modiffcations aux Statuts concernant l'Alliance des Samaritains, le Secrétariat central et le journal *La Rothe Kreuze* sont adoptées.

Par acclamation le colonel Haggenmacher est nommé membre d'honneur de la Croix-Rouge Suisse.

La prochaine Assemblée aura lieu à Aarau.

Les Drs Sahli et Krafft font chacun une intéressante causerie sur la répartition du travail entre le Comité central et les sections et sur le rôle de la garde-malade.

Des télégrammes de sympathie sont envoyés à Henri Dunant, à Heiden, et au colonel Haggenmacher.

L'Assemblée est levée à 11 heures et demie.